Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 1

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272505

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



NEUCHATEL

† Docteur Maria Gueissaz

C'est avec une profonde tristes-se que l'on a appris le décès du Dr Maria Gueissaz, survenu à l'hôpital de Landeyeux, où la ma-ladie l'avait obligée à se faire hospitaliser depuis le début de

Mme Gueissaz était née en 1893 à Meudon, dans la banlieue pari-sienne, où son père, Otto de Dar-del, était venu faire de l'évangélisation avec sa jeune femme. La mort prématurée de cette dernière allait très vite obliger notre com-patriote à rentrer dans son pays avec sa fille à peine âgée d'un an.

avec sa fille à peine âgée d'un an.

Mme Gueissaz a passé son enfance à Saint-Blaise et poursuivi
ses études à Neuchâtel, puis à
Lausanne où elle acquiert son diplôme de médecin et se marie
avec le Dr Ernest Gueissaz, accoucheur et gynécologue, pour
venir en 1925 pratiquer leurs spécialités à Neuchâtel. Aînée d'une
famille de sept frères et sœurs,
fille d'un Neuchâtelois éminent,
journaliste et homme politique,
Mme Gueissaz n'a pas exercé une
profession mais s'est sentie appelée à remplir une vocation. Constituée d'une fibre sociale héréditaire, elle n'a jamais conçu son tituée d'une fibre sociale héréditaire, elle n'a jamais conçu son métier de médecin qu'en profonde harmonie avec un besoin inné de servir autrui. C'est ainsi qu'une des premières œuvres qu'elle réalise est la plage des enfants à Monruz, puis bénévolement elle crée dans le cadre du restaurant pour la comment de le crée dans le cadre du restaurant pour ruz, puis bénévolement elle crée dans le cadre du restaurant neuchâtelois une consultation pour nourrissons et conseils à leurs jeunes mères. Elle est membre de la commission scolaire, membre de la commission de l'orphelinat de Belmont et elle sera membre. Pro Juventute jusqu'en 1969. Elle pratique la médecine d'enfants à une époque où cette spécialité exige beaucoup de déplacements, de visites à domicile de jour et de nuit, où le traitement des bébés et des enfants exige d'art de conseil-ler et de rassurer les parents.

Elle élève sa famille, surveille et Elle eleve sa tamille, surveille et soigne avec une vigilance de tout instant un mari, brillant médecin, chef de la Maternité, dont le zèle professionnel paraît infatigable mais que la maladie emportera très prématurément un jour de l'été

Surmontant son chagrin, Mme Gueissaz a meublé le vide immense laissé par ce deuil cruel. Elle décide de se spécialiser dans une tâche de médecine sociale. Après un stage au Danemark, elle intro-duit la vaccination au BCG à Neuchâtel et prend ainsi une part es-sentielle à la prévention de la tu-berculose, jusqu'au jour où elle prendra la direction et la responprendra la direction et la respon-sabilité du Centre de transfusion de la Croix-Rouge suisse à Neu-châtel, fonction qu'elle assumera jusqu'à sa retraite volontaire, en 1965.

Toutes ces activités ne l'empêcheront pas d'exercer son métier de médecin d'enfants avec des dons remarquables, un bon sens dons remarquables, un bon sens averti, une intuition juste, une capacité de communiquer sa foi, de solliciter les bonnes volontés, de créer l'esprit de sacrifice et de participation.

Elle laisse à ses concitoyens l'image d'un médecin dévoué, al-liant l'intelligence professionnelle aux besoins d'un service social, à ses confrères l'exemple d'une femme qui a honoré notre profes-sion, par son ambition de demeu-rer à la hauteur de sa tâche par rer a la nauteur de sa tacne par une réadaptation technique et cul-turelle, à ses enfants le souvenir impérissable d'une mère qui a su se partager, en donnant toujours et partout le meilleur d'elle-même, à ses parents, à son mari et à ses priants comme à ses malades. enfants, comme à ses malades, amis et ses concitoyens.

Nous pleurons avec eux une amie que nous n'oublierons pas.

Dr Jules-Armand Barrelet, président du Centre de transfusion de la Croix-Rouge.

traitement Asba

- excellent fortifiant des gencives et des dents
- prévient le déchaussement agit efficacement contre la carie

dentifrice **Asba**, conseillé par votre dentiste

FRIBOURG

La première femme ingénieur forestier

Pour la première fois en Suisse, nous avons une ingénieur forestier. En effet, Marianne Chervet, de Praz (Vully), vient d'obtenir son titre après avoir suivi pendant quatre ans les cours de l'Ecole po-lytechnique de Zurich. Mlle Cher-vet travaille maintenant à des plans d'exploitation pour les communes fribourgeoises au bureau cantonal du Département des fo-

VAUD

MEMENTO

Lyceum-Club

- 30 janvier, 20 h. 30 : récital June Pan-
- au janvier, 20 h. 30: récital June Pantillon, pianiste. Entrée: 5 francs.
 février, 16 h. 30: Causerie de Blanche Merz: «Rayons telluriques». Entrée libre.
 février, 20 h. 30: récital Elise Peytregnet, pianiste, et Nadine Racine, violoniste.
- violoniste. et 8 février : Journées féminines du 8 février : Journées féminines du 6 entre Coop d'éducation et de loi-sirs, à Jongny s/Vevey. Thême : « La xénophoble ». Inscriptions jus-qu'au 30 janvier, tél. (021) 25 04 08.

La Société des Poètes et Artistes de France a décerné son prix annuel à **Mile Gladys Théodoloz** (Genève) pour son œuvre « Les Enfants-Fleurs » sera publiée gratuitement. Ime Germaine Verniory

(Genève) obtient une mention honorable pour « Procès ».

« Procès »

Le jury était composé de M. Henri Perrochon, président, Luc Vuagnat, Liliane Betant. Cette année le concours a connu un très vif succès. Trente concurrents ont présenté leur œuvre, parmi eux de nombreux Genevois. Neuchâtel a été très bien représenté et une poétesse a relevé l'honneur du Valais. Certains textes, bien que non primés, ont retenu l'attention :

GENÉVE

VISAGES FÉMININS au Grand Conseil

Elu en octobre 1969, le nouveau Grand Conseil est prêt à sièger. Rappelons brièvement qu'en 1965 treize femmes avaient été élues et qu'il en restait douze en fin de législature. Actuellement, il y a treize députées. Nous publions aujourd'hui les portraits de huit d'entre elles ; les cinq derniers — les représentantes du parti socialiste qui ne nous a pas fait parvenir à temps les documents — paraîtront le mois prochain, en même temps qu'une interview de la plus jeune des députées, 21 ans, MIle Yvette Clerc.





Mme Marie-Laure Beck Parti ind. chrétien-socia



Mme Lise Girardin Parti radical



Mme Geneviève Jovignot Parti radical





Mile Elsbeth Stüssi Parti radical





Mme Jacqueline Willener Mme Jacqueline Zurbrugg Parti du travail Parti du travail

Poètes à l'honneur

textes, bien que non primés, ont retenu l'attention :

« Au Creux des Vents » de Mille Anne-Lise Grobéty (Neuchâtel) est riche d'ambiance ; « Un, deux, trois... » de Mme Réjane Bæzner (Lausanne) a de bons poèmes. Citons encore parmi les œuvres féminines, toujours, « Bourgeon en éveil de Mme Roselyne König (Ayent) ; « Brins de réséda » de Mme Madiana Russotti-Luchetta '(Senève) et « Muse musaraigne » de Mme Colette Massard (Lausanne).

Au palmarès des « Joutes poétiques », Mme G. Vacariu (Leysin) obtient une mention honorable. Mme Andrée Jabes (Paris) est distinguée hors concours pour son « Chant du noyé ». Jury : Marc Briquet, président, Georgette de Boe, Liliane Betant.

LE CANCER DU

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Ligue genevoise contre le cancer a organisé une table ronde au cours de la-quelle le public a eu la possibilité

duente le public à et la possibilité de poser de nombreuses questions à un collège d'experts.

Il faut savoir que le cancer du sein représente le 25 % des cancers chez la femme et qu'on obtient 50 % de guérisons. Son diagnets de la faction nostic précoce est aisé, mais il n'est possible qu'à une condition : la participation de la femme ellemême. Voilà qui semble évident! meme. Volla qui semble evident : Cependant, que de drames dus à l'ignorance, aux « on dit », ou à la cachotterie... Par inhibition, pudi-bonderie, peur du diagnostic, trop de femmes refusent encore l'exa-men médical. Malgré l'apparition d'une anomalie: « petite boule » dans le sein, écoulement du mamelon « rentrant », sein déformé, elles engagent ce pari fantastique et insensé, ce pile ou face souvent mortel: « Ce ne sera rien... ou c'est de toute façon perdu... ». La sagesse et la prudence imposent examen médical immédiat.

Dans bien des cas, il ne s'agit que d'une affection bénigne. Dans que d'une affection bénigne. Dans le cas contraire, plus le diagnostic a été précoce, plus les chances de guérison sont grandes, et peut-être même sans que l'on ait recours à l'ablation du sein. De toute façon, un sein contre la vie, cela en vaut la peine!

Sachons aussi que les très jeunes ne sont pas forcément à l'abri d'un cancer. C'est donc dès la puberté qu'il faut adopter cette habitude d'hygiène: contrôler ses seins chaque mois, après les règles, alors que la glande est le

gles, alors que la glande est le moins congestionnée et sensible. La Ligue genevoise contre le cancer a édité un dépliant, distribué par la plupart des gynécologues, et dans lequel il est clairement expliqué comment procéder à ce contrôle mensuel



La bonne résolution de janvier:

ne jamais ressembler à...

... cette « Margot l'Enragée » de Bruegel (détail)